



Syndicat National
Force Ouvrière

des Finances
Publiques

Section d'Ille et Vilaine



Compte-rendu du Groupe de Travail du Conseil Départemental de l'Action sociale d'Ille et Vilaine (35) du 27 juin 2023

La réunion s'est déroulée selon l'ordre du jour suivant :

1. Arbre de Noël
2. Point Crédit d'Action Locale 2023
3. Fonds d'innovation locale
4. Questions diverses

1. Arbre de Noël

Cette année, l'Arbre de Noël aura lieu le mercredi 6 décembre, salle du Ponant, à Pacé. Il s'agit du spectacle « Fred Spector et les Lutins de Noël ». Deux séances sont prévues, à 14h et à 16h, en fonction de la localisation géographique des participants et le spectacle durera 50 mn.

Le recensement via l'application Micado sera effectué jusqu'à la mi-juillet, et les inscriptions se feront jusqu'au 29 septembre.

2. Point Crédit d'Action Locale 2023

2.1 Actions à destination des retraités

Chaque année, la troupe de l'ATSCAF propose un spectacle de théâtre aux retraités. Cette année, celui-ci aura lieu le mercredi 18 octobre à la MJC de Brequigny, un goûter leur sera également proposé.

Un déjeuner dansant est organisé le 4 octobre à Maure-de-Bretagne, en présence d'un accordéoniste. Le départ se fera de Brequigny, il y a actuellement 36 inscrits.

Un séjour EPAF s'est déroulé du 3 au 10 juin à Premanon.

2.2 Actions à destination des actifs

La sortie dans le Morbihan du 27 mai a fait le plein d'inscriptions avec 53 personnes. Elle s'est constituée du trajet en car jusqu'à Vannes, puis du bateau jusqu'à l'île d'Arz où un temps libre et le

déjeuner sur place étaient prévus, une promenade sur le Golfe avant de rejoindre l'île aux Moines, puis retour sur Vannes en bateau et enfin Rennes en car.

Une nouvelle sortie similaire dans le Morbihan sera proposée le 9 septembre.

Le 24 juin, la sortie à Legendia Parc n'a pas fait le plein d'inscriptions aussi elle a également été proposée aux retraités (une dizaine de retraités)

Une nouvelle date est proposée pour Legendia Parc le 23 septembre, il reste des places.

Vendredi 13 octobre, une journée Thalasso est prévue comportant 3 soins, un accès à l'aquatic et le repas (20 places). Le prix public est de 156 €, la sortie sera proposée au tarif de 50 €, 60 € ou 70 € en fonction du quotient familial (QF < 1250 €, 1250 € < QF < 1560 €, QF > 1560 €) et uniquement aux actifs. Les inscriptions seront ouvertes courant juillet.

Une sortie à l'Escape Game de Redon sera organisée en septembre ou octobre de 19h à 21h. Une planche apéro et des boissons seront offertes au bar.

Une journée intergénérationnelle est planifiée à Brocéliande en septembre ou octobre.

Concernant la commande des livres pour les enfants, le choix des livres est en cours par la Délégation. La distribution se fera à la rentrée.

15 consultations d'avocats ont été financées par la Délégation depuis le début de l'année (prévision de 20 par an).

Une convention passée avec un notaire permet à la Délégation de proposer des consultations gratuites.

L'aide au permis ou au BAFA sera lancée en septembre pour un budget de 2000 €. L'aide au permis concernera les jeunes à partir de 15 ans (nés entre 2008 et 2003) et prendra la forme de chèques Kadodrive de 50 €, 100 €, 150 € ou 200 € (selon un barème).

3. Fonds d'innovation locale

Les Délégations proposent des projets innovants, qui seront financés s'ils sont retenus. La Délégation 35 s'est associée aux 3 autres Délégations bretonnes pour proposer le projet « Si on plantait ». L'objectif est de faciliter l'acquisition de petits arbres fruitiers locaux pour son jardin. Le projet a été retenu et va bénéficier d'un financement de 14 000 €. La Délégation apportera une participation par arbre (un arbre par famille). Pour l'Ille-et-Vilaine, la Délégation a noué un partenariat avec le pépiniériste Arbr'envie à Chateaubourg, les inscriptions seront ouvertes jusqu'à mi-septembre.

4. Questions diverses

La Délégation interroge le Restaurant Universitaire de Villejean pour savoir s'il sera en capacité de recevoir les agents en septembre et octobre (le restaurant administratif Le Beauregard sera fermé durant cette période). En effet, une inquiétude apparaît avec la fermeture de Restaurant Universitaire de La Harpe qui va engendrer une surfréquentation du Restaurant Universitaire de Villejean. En cas d'incapacité du RU de Villejean, une possibilité serait de proposer des tickets restaurants en septembre et octobre (comme en juillet et août).